



Aubervilliers, le 23 Mars 2012

A l'attention de Mmes. & MM.
Les Présidents d'Associations Spécialisées de Race
et membres du Conseil d'Administration de la SCC

Fédération nationale
agrée par le Ministère
de l'Agriculture

Sec/CED/SM/01/2012/C

RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

Madame
Monsieur le Président,

Nous vous informons que le Conseil d'Administration de la Société Centrale Canine au cours de sa réunion du 21 Février 2012 a entériné les propositions de la Commission d'Elevage du 26 Janvier 2012 et notamment :

.....

Prise en compte des descendants pour l'attribution du titre d'Elite.

Pour éviter des erreurs dans les descendants pris en compte pour l'attribution du titre d'Elite à un géniteur, il a été décidé que les descendants permettant à un géniteur d'obtenir le titre d'Elite devaient être génétiquement compatibles avec ce géniteur.

Cette règle est mise en place à partir du 1^{er} Juillet 2012.

Réduction de la durée de respect préalable des conditions liées au titre « Elevage Sélectionné » :

Les remarques formulées par plusieurs éleveurs intéressés par l'obtention de ce titre conduisent à penser que demander à un postulant d'avoir rempli les conditions liées à ce titre pendant les 3 années qui précèdent la demande est excessif d'autant que ce qui est important c'est le respect de ces conditions au cours des 3 années de validité du titre.

Le Conseil d'Administration entérine la proposition de la Commission d'Elevage de ramener de 3 à 2 ans cette période de respect préalable.

.....

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Président

Christian EYMAR-DAUPHIN

Pour l'amélioration des races de chiens en France

155, avenue Jean-Jaurès
93535 AUBERVILLIERS CEDEX - FRANCE
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax: +33 (0)1 49 37 01 20
Fax Lof: +33 (0)1 49 37 55 99

www.scc.asso.fr